

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL N° 01-32/2023**

Objet : Retrait de la délibération n°30-2023 du 26 juin 2023 portant approbation d'une convention entre les mairies de Clérieux, Granges-lès-Beaumont et Saint Bardoux et l'association FCCBG pour l'utilisation et la rénovation du stade de football.

L'an deux mil vingt-trois et le cinq juillet à 17 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de la commune de Clérieux régulièrement convoqué par le Maire, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur LARUE Fabrice, Maire.

Présents : Mrs, Mmes LARUE Fabrice – ANGE Josianne – GIROT Dominique – VEY-FARCE Cathy – WOZNIAK Jean-Marie – BANC Jean-Pierre – ROUX Nicolas – GARO Carine – ROBIN Christelle – LABLANQUI Jean-Marie – MANGIONE Sylvie – GRANGER Anne-Marie – BOISSIEUX Thierry – AUROUX François – SALATA Philippe – BABILLON Agnès.

Excusés : COMBRISSON Jean-Luc – JUVENON Marie-Hélène.

Absents : VANDECASTEELE Corinne.

Procuration : COMBRISSON Jean-Luc à BANC Jean-Pierre - JUVENON Marie-Hélène à VEY-FARCE Cathy.

Jean-Marie WOZNIAK a été élu secrétaire de séance.

- ♦ Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L2121-29,
- ♦ Vu la délibération n°30-2023 du 26 juin 2023 portant approbation d'une convention entre les mairies de Clérieux, Granges-lès-Beaumont et Saint Bardoux et l'association FCCBG pour l'utilisation et la rénovation du stade de football,
- ♦ Vu la décision du conseil municipal de Saint Bardoux de ne pas participer à la convention et aux frais qui en découlent,

Considérant que, le maire propose à l'assemblée de retirer la délibération n°30-2023 du 26 juin 2023 susvisée.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE de retirer la délibération n°30-2023 du 26 juin 2023.

Ainsi fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits par les membres du Conseil Municipal soussignés.

Extrait certifié conforme.

Fait à Clérieux, le 6 juillet 2023.

**Le Maire
Fabrice LARUE**



**Le secrétaire de séance
Jean-Marie WOZNIAK**